

# La Provence

## Le TER Côte bleue au peigne fin

Une vaste opération de prévention et de contrôle des passagers était organisée tout le week-end par la gendarmerie et la police ferroviaire de la SNCF, la SUGE. Immersion jusqu'à quelques saisies de stupéfiants

Impossible de les rater. Sur les quais de la gare de Niolon, les regards sont parfois médusés face à cet important déploiement de gendarmes qui veillent.

On dit que les voyageurs forment la jeunesse, il fallait avoir le goût du périple ce dimanche dans les pas des militaires, après les rotations de la veille dans le TER déjà, mais qui a fini un peu en pétard mouillé avec la météo plombant le trafic et les balades vers les calanques.

Occupier le terrain... Dissuader, contrôler, réprimander, autant de mots-clés à 13 h 18 pétantes, à la montée dans ce premier TER, baigné de soleil cette fois. Une opération interservices sur cette ligne de la Côte bleue relancée il y a quelques jours, après huit mois de travaux. "On est là déjà pour rappeler que le réseau ferroviaire, ça reste dangereux, rembobine cet agent de la Sécurité ferroviaire de la SNCF (la Suge) après une première opération de sécurité, le week-end dernier, le long des rails avec la gendarmerie. "La ligne a été fermée assez longtemps, les gens ont pris l'habitude de se balader le long des voies et pénétrer dans les emprises impunément. C'est un délit puni de six mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende." Pour le coup, pas d'alerte dehors, mais quelques défauts de titres de transport à bord verbalisés.

Avec la police ferroviaire, sept membres du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig) de la compagnie d'Istres sont en tête de cor-dée. Le groupe de sécurisation dans les transports (GST) aussi, constituées uniquement de réservistes, et la truffe de ce magnifique berger malinois de l'équipe cynophile de Salon-de-Provence pour le contrôle de stupéfiants. Derrière le paysage de carte postale, une mission sécuritaire qui a tendance à interpellier. Même si on ne cache pas que



Gare d'Ensuès, une opération interservices entre la gendarmerie et la police ferroviaire de la SNCF, la SUGE, sur cette ligne de la Côte bleue relancée après 8 mois de travaux. À la montée ou à la descente, la recherche de produits stupéfiants était particulièrement ciblée. / PHOTO P.S

"ça rassure" à l'image de cette voyageuse, bois flotté dans un sac à ses pieds, qui fait un brin de causette avec un gendarme. Pour un autre, il y a un air de terminus déjà. Le chien vient de le "marquer", comme on dit dans le jargon. Illico, le Psig prend la

**Le CBD, un certain flou juridique et un nouveau fléau pour les forces de l'ordre**

main pour une fouille du sac à dos. Une halte sur le prochain arrêt à Ensuès. Verdict, 4 grammes de CBD et un autre sachet entamé. Et le début de la migraine pour les gendarmes, avec un certain flou juridique autour de ce fameux cannabidiol. Une molécule extraite de la plante de cannabis, dont l'in-

terdiction a été jugée illégale par la justice européenne, mais avec "la condition de présenter la facture justifiant l'origine et le taux maximal autorisé de 0,2 % de THC", rappelle un gradé, autour de cette substance vendue même dans des bureaux de tabac maintenant. Sauf que ce n'est pas gagné pour reconnaître le vrai du faux autour de ces fleurs qui ressemblent à s'y méprendre à celles du cannabis. Pour le coup, le jeune homme est autorisé à reprendre place dans la TER direction l'Estaque, après avoir pu présenter une facture établie en Suisse depuis son téléphone. Mais un casse-tête à grosse dose toute la journée. "C'est le même conditionnement, c'est de l'herbe mais pas considéré comme un produit stupéfiant. C'est compliqué", pointe un militaire au bout de la première rotation.

Dans l'attente du prochain train, on optimise le temps avec une descente dans la calanque. Il y a de petits rites comme ça, qui font sourire. À la vue de l'uniforme, on remonte vite le masque, mais on dit "bonjour" souvent. La présence des forces de l'ordre interrompt assurément mais on sent que ça rassure. "Cela reste plutôt familial encore ce week-end, même s'il y a du monde. Après ça va être l'enfer..." Stationné tout près de la gare de Niolon, ce jeune couple a droit un petit conseil de la part des gendarmes au moment de remonter dans cette Clio. "La prochaine fois, évitez de laisser le téléphone portable accroché au pare-brise. Là, c'est le début de la saison. Vous revenez au mois de juin, vous n'avez plus de pare-brise, ni de téléphone..." Avant le deuxième embarquement, celui de 14 h 56, presque un sketch, juste au-dessus de la gare. Le CBD, le retour. Quelques grammes encore

mais un air de cours de beuh illustré de la part de ce jeune d'Ensuès qui flirte avec l'imper-tinence face aux forces de l'ordre, après n'avoir rien trouvé de mieux de descendre sans casque déjà et de se poser en scooter en plein virage! Il s'en tire juste avec une amende pour non-port du casque à 90€ quand même, passant entre les gouttes en extrême pour le CBD, après la patience du gendarme à remonter le fil. Un ticket de carte bleue qui ne justifie pas officiellement l'achat d'un produit reconditionné dans un sachet siglé de La Castellane à Marseille. Un casse-tête on vous dit...

Retour dans le train pour un nouvel aller plutôt calme. Avant le retour sur le quai d'Ensuès qui fait mouche. Le chien s'agite sur ce jeune voyageur, tout juste 30 ans, assis par terre. Une boîte de CBD encore. Sans justificatif cette fois et un passé

qui ressurgit pour "détention et usage illicite de stupéfiants" sur le casier. Face au flou du produit, une certaine clémence même si le prévenu est invité à détruire le produit sur place. "Son envoi pour analyse, c'est à frais du consommateur. Là, il perd le produit mais il gagnait 200€", commente un gendarme. Dans les rangs, on sent que l'or a ouvert la boîte de pandore avec la crainte de la première marche peut-être même vers l'interdit aussi même... Dans le train de 15 h 31, pas de doute cette fois, avec un interdit qui se révèle en flag. 15 grammes d'herbe conditionnés dans un bocal en verre. Une femme, un

petite soixantaine d'années tête basse, invitée à écouter le voyage. Elle reprendra le prochain train après s'être vue délinquante avec une amende délictuelle de 200 € pour détention et usage de stupéfiants, qu'elle justifiera dans "une lutte contre l'insomnie". Usage thérapeutique ou pas, c'est un délit, contagieux encore sur le quai d'Ensuès. 11 grammes d'herbe saisis encore pour ce jeune quadra. Sur ces trajets aller-retour, le sentiment du devoir accompli pour le lieutenant Trani de la brigade de Carry, sur une Côte bleue qui est aussi un petit coin de paradis pour certains quartiers marseillais. "Ce n'est que le début. Il faut marquer le coup avant l'arrivée de l'été. Il est important de veiller à tout ce qui entre sur la Côte". Pas de doute les gendarmes sont partis pour un abonnement sur le TER!

"C'est le début de la saison. Vous revenez au mois de juin, vous n'avez plus de pare-brise, ni de téléphone..."

Pascal STELLI  
pstelli@laprovence.com

Le TER Côte bleue au peigne fin

Article sur La Provence

Transport



04 Mai

2021

# La Provence

## CARRY-LE-ROUET

● **Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque.** La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 8 mai, et du jeudi 13 au samedi 15 mai inclus.

● **Jeu concours ouvert aux habitants.** Vous voulez faire la "une" du magazine municipal. La ville propose un jeu-concours. Pour participer, rien de plus simple, il faut faire une photo sur le thème : "Carry, ville fleurie". Pour cela, soyez créatif, original et surtout imaginaire. La photo devra être prise à Carry et devra permettre de reconnaître la ville. Il faut l'envoyer avant le 12 mai minuit, par mail à l'adresse : [jsanchez@mairie-carrylerouet.fr](mailto:jsanchez@mairie-carrylerouet.fr). Il faudra indiquer nom, prénom, téléphone et pseudo Facebook afin de vous identifier sur la photo). Une sélection de 6 photographies sera faite. Elles seront ensuite soumises au vote sur Facebook du 14 au 18 mai. Vous n'aurez plus qu'à "liker" votre photo ou vos photos préférées. Le résultat sera annoncé le 19 mai.

→ Renseignements sur le site :  
[www.mairie-carrylerouet.fr](http://www.mairie-carrylerouet.fr)

Divers

Article sur La Provence

Culture / loisir



05 Mai

2021

# La Provence

**CARRY-LE-ROUET ● Les étals du Rouet.** À partir du 11 avril, tous les dimanches matin des étals de fruits, légumes, fromages, poissons, charcuterie, pâtisseries, épices seront proposés de 8 h à 13 h, face aux restaurants, côté avenue Jean Bart. Accès par le parking du Rouet, puis 30 minutes gratuites à partir du 1er mai.

## CARRY-LE-ROUET

● **Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque.** La bibliothèque est exceptionnellement fermée aujourd'hui, puis du jeudi 13 au samedi 15 mai inclus.

● **Pas de marché de printemps!** Le marché de printemps, initialement prévu le 13 mai, est annulé. Il ne sera pas reporté

● **Goûter-lecture.** La bibliothèque propose un goûter-lecture sur le thème "Un amour de conte", animé par Joëlle, mercredi 19 mai, à 15h et à 18h. Ouvert aux enfants de 4 à 8 ans. Gratuit, limité à 10 enfants par groupes.

→ Inscriptions au ☎ 04 42 13 25 37.

Divers

Article sur La Provence

Informations / loisirs



06 et 08 Mai

2021

# La Provence



● **A Carry-le-Rouet.** Après le dépôt de gerbes aux pieds des stèles de la 1<sup>re</sup> D.F.L et de la 2<sup>e</sup> D.B., des Anciens Combattants, membres du Souvenir Français entourés de quelques élus locaux dont le maire René-Francis Carpentier, se sont rassemblés en comité restreint en raison de l'épidémie de Covid-19. Au monument aux Morts, après "Les couleurs", a été lu le message de l'union fédérale des associations d'Anciens Combattants, suivi de celui du secrétaire d'État à la défense en charge des Anciens Combattants et de la mémoire. Un dépôt des gerbes a ensuite été effectué. Celui-ci s'est poursuivi par "Aux morts", une minute de silence et la Marseillaise chantée par l'assemblée. Les autorités ont ensuite salué les porte-drapeaux.

/ PHOTO J.L.C.

Cérémonie commémorative

Article dans la Provence

Hommage



09 Mai

2021